

## 40 camps de Roms démantelés en deux semaines

LEMONDE.FR avec AFP | 12.08.10 | 13h44 • Mis à jour le 13.08.10 | 08h20



AFP/JEFF PACHOUD

Une jeune fille d'une communauté de Roms, le 30 Juillet, dans un camp à Lyon dont une partie est menacée d'expulsion.

**P**lus de 40 camps illégaux de Roms ont été démantelés en France en 15 jours, a annoncé jeudi 12 août à Lyon le ministre de l'intérieur, Brice Hortefeux. Une annonce qui intervient alors que l'on apprenait plus tôt dans la journée l'expulsion d'une soixantaine de Roms, dont une vingtaine d'enfants, près de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne)

Lors de la conférence de presse, Brice Hortefeux a précisé que 700 personnes étaient concernées, et qu'elles "*devraient être reconduites dans leur pays d'origine*", la Roumanie ou la Bulgarie. Il a ajouté qu'en liaison avec le ministre de l'immigration, Eric Besson, il avait été convenu que des vols seraient "*spécialement affrétés*" à cette fin.

S'agissant de ce dossier, M. Hortefeux a fait savoir par ailleurs qu'il recevrait "*la semaine prochaine*" à Paris deux membres du gouvernement roumain, le secrétaire d'Etat chargé de la réinsertion et le secrétaire d'Etat à l'ordre et à la sécurité publique. "*A cette occasion je leur rappellerai la nécessité forte de renforcer la coopération opérationnelle entre nos deux pays*", a ajouté le ministre qui souhaite que des policiers roumains "*viennent dès que possible*" en France pour "*épauler les policiers et gendarmes français dans la mission qui est la leur*".

Le 28 juillet, Brice Hortefeux avait annoncé que la moitié des camps illégaux de Roms et de gens du voyage seraient démantelés dans les trois mois. Le ministre avait chiffré à environ 300 le nombre de "*camps ou squats*" recensés dans le pays.

### ÉVACUATION À CHOISY-LE-ROI

Cette annonce a été illustrée plus tôt dans la journée avec l'expulsion de 76 Roms qui occupaient un terrain situé sous l'autoroute A86 à Choisy-le-Roi (Val-de-Marne), selon l'association Romeurope. Selon l'un de ses membres, Michel Fèvre le campement comptait une vingtaine d'enfants.

"*Le 5 août 2010, le tribunal de grande instance de Créteil a ordonné l'expulsion de Roms installés dans un campement à Choisy-Le-Roi situé sous un pont de l'autoroute A86. Par ailleurs, le maire, également saisi par de nombreux habitants du quartier, avait demandé au préfet d'intervenir*", indique la préfecture dans un communiqué.

"*Neuf adultes ont accepté l'aide au retour volontaire proposée par les représentants de l'Office français de l'immigration et de l'intégration. Les personnes en situation irrégulière se sont vu notifier une obligation de quitter le territoire dans un délai d'un mois, a ajouté la préfecture.*"

### UNE OPÉRATION "INHUMAINE"

"*C'est un vrai scandale, il y a un risque d'orage et certains enfants ne sont âgés que de quelques mois. J'espère qu'on va trouver une solution*", avait dénoncé M. Fèvre, faisant état d'une "*situation sanitaire terrible*".

